

Fiche de données de sécurité

page: 1/16

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 15.06.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 29.01.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 90 E**

(ID Nr. 30707536/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 09.07.2020

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

1.1. Identificateur de produit

ANTOX 90 E

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation appropriée: Traitement des surfaces métalliques.

Utilisation non recommandée: Aucun connu

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

Chemetall GmbH Swiss

Branchall GmbH Swiss

Aaraustrasse, 51

5200 Brugg Switzerland

+41(0)56 616 90 30

sds.global-chemetall@basf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tox Info Suisse (STIZ): Tel. 145

International emergency number:

Téléphone: +49 180 2273-112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 15.06.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 29.01.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 90 E**

(ID Nr. 30707536/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 09.07.2020

Les méthodes suivantes ont été appliquées pour la classification du mélange : extrapolation sur les valeurs de concentration des substances dangereuses, sur la base de résultats de tests et d'évaluation d'experts. Les méthodes utilisées sont indiquées dans les résultats des tests respectifs.

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Acute Tox. 4 (Inhalation -
Vapeur)
Skin Corr./Irrit. 1A
Eye Dam./Irrit. 1
Met. Corr. 1

Pour les classifications mentionnées dans cette section dont le texte est incomplet, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Globally Harmonized System, EU (GHS) / Système Général Harmonisé, UE (SGH)

Pictogramme:



Mention d'avertissement:

Danger

Mention de Danger:

H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux .
H332 Nocif par inhalation.
H290 Peut être corrosif pour les métaux.

Conseil de Prudence (Prévention):

P280 Porter des gants, des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux ou du visage.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P264 Se laver les parties du corps contaminées soigneusement après manipulation.
P234 Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.
P260 Ne pas respirer les poussières ou brouillards.

Conseils de prudence (Intervention):

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 15.06.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 29.01.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 90 E**

(ID Nr. 30707536/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 09.07.2020

P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P390	Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P303 + P361 + P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

Conseils de Prudence (Stockage):

P405

Garder sous clef.

P406

Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistant à la corrosion.

Conseil de Prudence (Elimination):

P501

Faire éliminer le contenu et le récipient dans un point de collecte des déchets spéciaux ou dangereux.

Classement de préparations spéciales (GHS):

EUH071: Corrosif pour les voies respiratoires.

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Composante(s) déterminant le danger pour l'étiquetage: acide nitrique ... %

2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Si applicable, des informations sont fournies dans cette rubrique sur d'autres dangers qui n'engendrent pas de classification mais qui peuvent contribuer au danger global de la substance ou du mélange.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Pas applicable

3.2. Mélanges

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 15.06.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 29.01.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 90 E**

(ID Nr. 30707536/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 09.07.2020

Caractérisation chimique

inorganique(s)
solution aqueuse

Composants dangereux (GHS)

conformément au Règlement (CE) N° 1272/2008

acide nitrique ... %

Teneur (W/W): $\geq 25\%$ - $< 30\%$	Ox. Liq. 2
Numéro CAS: 7697-37-2	Met. Corr. 1
Numéro-CE: 231-714-2	Acute Tox. 3 (Inhalation - Vapeur)
Numéro d'enregistrement REACH:	Skin Corr./Irrit. 1A
01-2119487297-23	Eye Dam./Irrit. 1
Numéro INDEX: 007-004-00-1	H290, H272, H331, H314

Les limites de concentrations spécifiques

Skin Corr./Irrit. 1A: $\geq 20\%$
Skin Corr./Irrit. 1B: $5 - < 20\%$
Ox. Liq. 2: $\geq 99\%$
Ox. Liq. 3: $65 - < 99\%$

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Les secouristes doivent veiller à leur propre protection. Eloigner la victime de la zone de danger. Retirer immédiatement les vêtements souillés. En cas d'intoxication, appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement, en se munissant de l'emballage ou de l'étiquette du produit.

Après inhalation:

Transporter la personne concernée à l'air libre et la faire se reposer au calme. Si les irritations persistent, consulter un médecin.

Après contact avec la peau:

Laver à fond les régions affectées à l'eau et au savon. Secours médical immédiat.

Après contact avec les yeux:

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 30 minutes. Secours médical immédiat. Retirer les verres de contact, s'il y a lieu.

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 15.06.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 29.01.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 90 E**

(ID Nr. 30707536/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 09.07.2020

Après ingestion:

Laver immédiatement la bouche avec de l'eau Ne pas faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: Des renseignements, c.-à-d. des renseignements supplémentaires sur les symptômes et les effets, peuvent être inclus dans les phrases d'étiquetage du GHS disponibles à la section 2 et dans les évaluations toxicologiques disponibles à la section 11.

Dangers: Peut provoquer de graves brûlures de la bouche et de la gorge en cas d'ingestion, ainsi qu'un risque de perforation de l'œsophage et de l'estomac.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement: Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), aucun antidote spécifique connu.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:

dioxyde de carbone, poudre d'extinction, mousse résistant aux alcools, eau pulvérisée

Moyens d'extinction contre-indiqués pour des raisons de sécurité:

jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

oxydes d'azote

5.3. Conseils aux pompiers

Équipement particulier de protection:

Il se peut qu'un appareil respiratoire approprié soit nécessaire.

Autres informations:

En cas d'incendie, formation possible de gaz/vapeurs toxiques.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un vêtement de protection individuelle. Des conseils sur la manipulation du produit se trouvent aux rubriques 7 et 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 15.06.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 29.01.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 90 E**

(ID Nr. 30707536/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 09.07.2020

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol. En cas de pénétration dans les eaux ou les canalisations, avertir les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Assurer une ventilation adéquate. Contenir et collecter les résidus à l'aide d'un absorbant ininflammable, tel que sable, terre, vermiculite, terre de diatomée, et stocker dans un conteneur approprié pour l'élimination en conformité avec la réglementation sur les déchets (voir rubrique 13). Nettoyer de préférence avec à l'aide d'un détergent; éviter d'utiliser des solvants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas réintroduire les quantités résiduelles dans les récipients de stockage. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Éviter de respirer les vapeurs ou vaporisation. Le poste de travail devrait être équipé d'une douche de secours et d'une douchette à yeux. Éviter le contact avec la peau, les yeux, les vêtements. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Avertir les utilisateurs des mesures de sécurité et des précautions à prendre pour éviter les accidents.

Protection contre l'incendie et l'explosion:

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Les mesures correspondantes de sécurité contre l'incendie doivent être respectées.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Matériaux adaptés: Polyéthylène haute densité (PEHD), Polyéthylène basse densité (PELD), polyéthylène téréphtalate (PET), Polypropylène

Autres données sur les conditions de stockage: L'accès à l'aire de stockage n'est autorisé qu'aux personnes formées de manière appropriée Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Conserver le récipient bien fermé, dans un endroit frais et bien ventilé. Éviter l'éclairage naturel direct. éviter le contact avec les métaux Préserver contre le gel. Conserver à l'écart de la chaleur.

Stabilité de stockage:

Température de stockage: 0 - 40 °C

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 15.06.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 29.01.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 90 E**

(ID Nr. 30707536/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 09.07.2020

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

7697-37-2: acide nitrique ... %

VLE 5 mg/m³ ; 2 ppm (MAK (CH))

VME 5 mg/m³ ; 2 ppm (MAK (CH))

Composants avec DNEL

7697-37-2: acide nitrique ... %

travailleur: Exposition à long terme - effets locaux, Inhalation: 1,3 mg/m³

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Pour les expositions de courte durée ou de faible intensité dans des endroits bien ventilés, utiliser un demi-masque en combinaison avec un filtre. (Filtre à gaz EN 14387 Type NO-P3)

Lors d'un travail dans une zone étroite, fermée ou pauvre en oxygène (par exemple un container), utiliser un appareil respiratoire isolant (EN 133).

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)

De plus amples informations sur le temps de pénétration sont disponibles sur demande au fabricant de gants.

Les gants devront être remplacés immédiatement s'ils sont abîmés ou si des signes d'usure sont visibles. Il est recommandé d'utiliser une protection préventive de la peau (crème pour la peau).

Utilisez des gants de protection appropriés en caoutchouc nitrile ou butyle. Veuillez tenir compte des indications du fabricant de relatives à l'imperméabilité et à la longévité ainsi que des conditions spéciales qui règnent aux postes de travail.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité à protection intégrale (lunettes de protection totale) (EN 166)

Vêtements de protection:

Vêtement de protection résistant aux produits chimiques conforme à la norme DIN EN 13034 (type 6)

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas respirer les vapeurs. Éviter de respirer les vapeurs ou vaporisation. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Se laver les mains et/ou le visage avant les pauses et après le travail.

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 15.06.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 29.01.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 90 E**

(ID Nr. 30707536/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 09.07.2020

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique:	liquide
Couleur:	incolore
Odeur:	perceptible
Valeur du pH:	< 2 (20 °C) (non dilué)
Point de fusion:	non déterminé
début d'ébullition:	non déterminé
Point d'éclair:	non applicable
Inflammabilité:	non inflammable
Limite inférieure d'explosivité:	non déterminé
Température d'auto-inflammation:	non déterminé
Pression de vapeur:	(20 °C) non déterminé
Densité:	(50 °C) non déterminé 1,14 g/cm ³ (20 °C)
Solubilité dans l'eau:	complètement miscible
Viscosité, cinématique:	6,0 mm ² /s (20 °C)
Risque d'explosion:	(40 °C) non déterminé aucune propriété explosive
Propriétés comburantes:	non comburant

9.2. Autres informations

Aptitude à l'auto-échauffement: Il ne s'agit pas d'un produit susceptible d'auto-échauffement.

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 15.06.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 29.01.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 90 E**

(ID Nr. 30707536/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 09.07.2020

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Corrosion des métaux: Effet corrosif pour les métaux.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réaction avec les métaux, formation d'hydrogène.

10.4. Conditions à éviter

Protéger du rayonnement solaire. Éviter le gel. Éviter la chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:
bases, substances organiques

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition possibles:
Aucun produit de décomposition dangereux, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:
De toxicité modérée après une inhalation de courte durée.

Données expérimentales/calculées:
ETA (par inhalation): 11,0000 mg/l
Déterminé pour la vapeur

Irritation

Evaluation de l'effet irritant:
Hautement corrosif. Attaque la peau et les yeux. Peut entraîner de graves lésions oculaires.

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 15.06.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 29.01.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 90 E**

(ID Nr. 30707536/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 09.07.2020

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Pas de danger par aspiration attendu.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 15.06.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 29.01.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 90 E**

(ID Nr. 30707536/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 09.07.2020

Aucun résultat de test n'est disponible pour ce produit. Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux. Le mélange a été évalué selon le règlement (CE) No 1272/2008 et n'a pas été classé comme dangereux pour l'environnement.

12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H₂O):

Pas de données disponibles sur la dégradation biologique et sur l'élimination.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation:

Pas de données disponibles.

12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Adsorption sur les sols: Pas de données disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Conformément à l'Annexe XIII du Règlement (CE) n°1907/2006 concernant l'Enregistrement, l'Evaluation, l'Autorisation et les Restrictions des substances chimiques (REACH).: Le produit ne contient pas de substance satisfaisant au critère PBT (Persistant/bioaccumulable/toxique) ou au critère vPvB (très Persistant et très bioaccumulable)

12.6. Autres effets néfastes

Le produit ne contient pas de substances listées dans le Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Les prescriptions nationales et locales doivent être respectées.

Code de déchet:

Le code de déchet doit être attribué par l'utilisateur, si possible en accord avec les autorités responsables pour l'élimination des déchets.

Emballage non nettoyé:

Les emballages usagés doivent être vidés de façon optimale et être éliminés comme le produit.

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 15.06.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 29.01.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 90 E**

(ID Nr. 30707536/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 09.07.2020

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

Numéro ONU	UN2031
Nom d'expédition des Nations unies:	ACIDE NITRIQUE
Classe(s) de danger pour le transport:	8
Groupe d'emballage:	II
Dangers pour l'environnement:	non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Code de restriction en tunnel: E

RID

Numéro ONU	UN2031
Nom d'expédition des Nations unies:	ACIDE NITRIQUE
Classe(s) de danger pour le transport:	8
Groupe d'emballage:	II
Dangers pour l'environnement:	non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	

Transport fluvial intérieur

ADN

Numéro ONU	UN2031
Nom d'expédition des Nations unies:	ACIDE NITRIQUE
Classe(s) de danger pour le transport:	8
Groupe d'emballage:	II
Dangers pour l'environnement:	non
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche

Non évalué

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 15.06.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 29.01.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 90 E**

(ID Nr. 30707536/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 09.07.2020

Transport maritime

IMDG

Numéro ONU: UN 2031
 Nom d'expédition des Nations unies: ACIDE NITRIQUE
 Classe(s) de danger pour le transport: 8
 Groupe d'emballage: II
 Dangers pour l'environnement: non
 Polluant marin: NON

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Sea transport

IMDG

UN number: UN 2031
 UN proper shipping name: NITRIC ACID
 Transport hazard class(es): 8
 Packing group: II
 Environmental hazards: no
 Marine pollutant: NO

Special precautions for user:

Transport aérien

IATA/ICAO

Numéro ONU: UN 2031
 Nom d'expédition des Nations unies: ACIDE NITRIQUE
 Classe(s) de danger pour le transport: 8
 Groupe d'emballage: II
 Dangers pour l'environnement: Un marquage dangereux pour l'environnement n'est pas nécessaire

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:

Air transport

IATA/ICAO

UN number: UN 2031
 UN proper shipping name: NITRIC ACID
 Transport hazard class(es): 8
 Packing group: II
 Environmental hazards: No Mark as dangerous for the environment is needed

Special precautions for user:

14.1. Numéro ONU

Voir les entrées correspondantes au numéro UN pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 15.06.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 29.01.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 90 E**

(ID Nr. 30707536/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 09.07.2020

14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

Transport in bulk according to Annex II of MARPOL and the IBC Code

règlement:	Non évalué	Regulation:	Not evaluated
Expédition approuvée:	Non évalué	Shipment approved:	Not evaluated
Nom de la pollution:	Non évalué	Pollution name:	Not evaluated
Catégorie de la pollution:	Non évalué	Pollution category:	Not evaluated
Type de navire:	Non évalué	Ship Type:	Not evaluated

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Interdictions, restrictions et autorisations

Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006: Numéro dans la liste: 3

Classe de danger pour l'eau (AwSV allemand du 1er août 2017): (1) Faible polluant de l'eau.

L'ordonnance sur les accidents majeurs définit, dans son annexe 1, les critères pour déterminer les seuils quantitatifs en se basant sur la toxicité, l'inflammabilité, l'explosibilité et l'écotoxicité des substances et des préparations.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour un mélange, il n'est pas obligatoire d'inclure un scénario d'exposition dans la fiche de données de sécurité.

Les mesures générales de gestion des risques liés au danger physico-chimique du produit sont communiquées au chapitre 2-14 de la présente FDS ; elles doivent être prises en compte par l'utilisateur (en aval) lorsqu'il évalue les risques en fonction de ses conditions d'exploitation et de son environnement de travail spécifiques.

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 15.06.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 29.01.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 90 E**

(ID Nr. 30707536/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 09.07.2020

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des classifications, incluant les classes de danger et les mentions de danger, si mentionnés aux rubriques 2 et 3:

Acute Tox.	Toxicité aiguë
Skin Corr./Irrit.	Corrosion/irritation cutanée
Eye Dam./Irrit.	Lésions oculaires graves / irritation oculaire
Met. Corr.	Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux
Ox. Liq.	Liquides comburants
H314	Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux .
H332	Nocif par inhalation.
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H272	Peut aggraver un incendie; comburant.
H331	Toxique par inhalation.

Abréviations

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC : Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédite sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Chemetall (now part of BASF Group) Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 15.06.2020

Version: 2.0

Date de la version précédente: 29.01.2019

Version précédente: 1.0

Produit: **ANTOX 90 E**

(ID Nr. 30707536/SDS_GEN_CH/FR)

date d'impression 09.07.2020

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.